

Guide pour la préparation d'une demande d'adhésion au CCTNB pour les demandeurs réguliers ou admissibles à la reconnaissance des acquis

Veillez lire les renseignements qui suivent avant de remplir votre formulaire de demande. Pour faire votre demande, vous aurez besoin des formulaires suivants :

- Vue d'ensemble des exigences relatives à l'immatriculation - PDF
- Demande d'adhésion – demandeurs réguliers ou admissibles à la reconnaissance des acquis (formulaire 1) – [PDF](#)
- Description de stage (formulaire 2) – [PDF](#)
- Formulaire de références professionnelles (deux références sont exigées) (formulaire 3) – [PDF](#)
- Diplômes d'études supérieures obtenus au Canada (formulaire 4) – [PDF](#) OU Diplômes d'études supérieures obtenus à l'étranger (formulaire 5) – [PDF](#)
- Entente de supervision (formulaire 6) – [PDF](#)
- Demande du superviseur proposé et entente (formulaire 7) – [PDF](#)

Les transferts interprovinciaux en vertu de l'*Accord sur le commerce intérieur* (ACI) permettent des transferts directs entre les provinces où l'exercice du counseling est réglementé. Actuellement, ces provinces sont l'Ontario, le Québec, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

Si vous êtes un membre actif à un collège où l'exercice du counseling est réglementé au Canada, **veuillez sélectionner ici** pour les instructions et la demande d'adhésion.

A. Demande d'adhésion – demandeurs réguliers ou admissibles à la reconnaissance des acquis

- Imprimez le formulaire 1, *Demande d'adhésion – demandeurs réguliers ou admissibles à la reconnaissance des acquis*. [PDF](#) Lisez attentivement et remplissez toutes les parties.
- Utilisez les cases à cocher de la page 1 pour vous assurer de remplir le formulaire au complet et que vous envoyez ou faites envoyer tous les documents requis au CCTNB.
- Procurez-vous une attestation de *vérification de casier judiciaire et vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables* auprès des services policiers de votre localité (services policiers municipaux ou détachement de la GRC). Joignez-la au formulaire de demande que vous soumettez au CCTNB. Si vous désirez conserver un exemplaire de ce document pour vos dossiers, faites-en une photocopie avant de l'envoyer au Collège. Cette attestation doit avoir été émise au cours des six mois précédant votre demande.
Remarque : Les délais de traitement peuvent varier considérablement, alors allouez suffisamment de temps pour obtenir ce document.
- Cours de cycle supérieur – partie E de la demande. Reportez-vous aux [descriptions générales de cours de cycle supérieur](#) pour faciliter la comparaison des contenus de vos cours de cycle supérieur.
- Notez que tous les candidats réguliers et tous les candidats admissibles à la reconnaissance des acquis qui sont acceptés sont admis en tant que candidats-conseillers thérapeutes agréés s'ils ont réalisé le nombre d'heures requis de counseling et de supervision.

B. Formulaire de description de stage - annexer au formulaire 1

- Imprimez le formulaire 2, *Formulaire de description de stage*, et remplissez toutes les parties. – [PDF](#)
- Demandez à votre superviseur de stage de fournir un rapport de votre expérience de stage dans le cadre de votre diplôme d'études supérieures en counseling. Si votre superviseur de stage n'est pas disponible pour remplir ce formulaire, votre superviseur en milieu de travail peut le remplir. Ce formulaire doit être envoyé au CCTNB par la personne qui le remplit.

C. Formulaire de références professionnelles – annexer au formulaire 1

- Imprimez deux exemplaires du formulaire 3, *Formulaire de références professionnelles*, et donnez-en un à chacun de vos répondants pour qu'il le remplisse. [PDF](#)
- Les répondants doivent être des thérapeutes, des enseignants de counseling ou des superviseurs cliniciens connaissant vos habiletés et vos compétences en counseling et n'ayant aucun conflit d'intérêts ou relationnel avec vous.
- Seuls les originaux seront acceptés. Si vous désirez un exemplaire des références pour vos dossiers, demandez à vos répondants de vous en faire une photocopie avant de les poster. Invitez vos répondants à remplir ce formulaire dans un délai raisonnable puisque les demandes incomplètes ne se sont pas évaluées. Demandez-leur d'envoyer le formulaire dûment rempli et signé à l'attention du registraire, au CCTNB, C. P. 2020, Moncton, NB E1C 0T3.

D. Diplômes d'études supérieures/cours de counseling de cycle supérieur

- *Obtenus au Canada* – Imprimez le formulaire 4, *Diplômes d'études supérieures obtenus au Canada*, et remplissez toutes les parties. – [PDF](#)
- *Obtenus à l'étranger* – Au besoin, imprimez le formulaire 5, *Diplômes d'études supérieures obtenus à l'étranger*, et remplissez-le. – [PDF](#)

E. Entente de supervision

- Imprimez le formulaire 6, *Entente de supervision*. [PDF](#)
- Le demandeur et le superviseur le remplissent ensemble.
- Joignez-le à la demande d'adhésion au CCTNB.

F. Qualifications du superviseur

- Imprimez le formulaire 7, *Demande du superviseur proposé et entente*. [PDF](#)
- Le formulaire 7 doit être rempli par le superviseur proposé et envoyé directement au CCTNB avec votre demande.
- Il incombe au demandeur de trouver un superviseur qui convient.
- Veuillez prendre note des critères suivants :
 - Le superviseur doit détenir une maîtrise (exigence minimum) et avoir exercé sa profession pendant au moins cinq ans.
 - Le superviseur doit être un membre actuel actif de son organisme de réglementation au Nouveau-Brunswick et être titulaire d'une assurance responsabilité professionnelle avec protection de 2 millions de dollars.
 - À compter du 31 décembre 2018, tout superviseur devra avoir suivi une formation en supervision approuvée par le conseil. Le superviseur devra avoir suivi l'atelier d'introduction organisé par le conseil OU une formation en supervision au niveau des études de cycle supérieur OU avoir obtenu une certification en supervision OU avoir suivi un atelier en supervision qui peut constituer une solution de rechange acceptable. Toute formation doit être approuvée par le conseil d'administration du CCTNB.

- Le comité d'immatriculation approuvera les superviseurs au cas par cas.
- La relation de supervision entre le supervisé et le superviseur doit être libre de tout lien de dépendance.
- Le superviseur ne peut pas être :
 - un superviseur en milieu de travail ou un superviseur de stage effectué dans le cadre de la maîtrise;
 - un pair ayant des qualifications, un statut et une expérience équivalents;
 - un membre de la famille actuelle ou antérieure ni une autre personne avec qui la relation personnelle risquerait de faire obstacle à l'établissement d'une relation professionnelle;
 - une personne qui exerce une fonction de gestionnaire par rapport au demandeur et qui a des tâches d'évaluation du travail ou de la gestion des cas.

Remarque : Le choix du superviseur à proposer au comité d'immatriculation du CCTNB pour approbation constitue une partie essentielle de votre demande. Veuillez ne pas envoyer votre demande avant d'avoir un superviseur à proposer.